

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent dix-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 22 octobre 2018 au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE

Procès-verbal de la quatre cent dix-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 22 octobre 2018 à 12 h au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique		X*
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
MERLEAU, Michel Membre socio-économique	X	
MISSAOUI, Rokia Professeure au Département d'informatique & ingénierie		X*
OLINGA MEBADA, Joël Eric Étudiant	X	
<u>PERSONNES CONVOQUÉES :</u>		
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme		X*
CHARBONNEAU, Alain Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
ROY, André J. Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :</u>		
WELBURN, Melissa Stagiaire en droit	X	

*Absence motivée

La présidente, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 12 h 04

1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbal :

2.1 Procès-verbal de la quatre cent dix-septième (17 septembre 2018) réunion du comité exécutif

2.1.1. Approbation

2.1.2. Affaires en découlant

3.- Approbation des rapports découlant de l'application de la Loi *sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

4.- Fixation du tarif journalier de location touristique pour l'été 2019

5.- Adjudication du contrat pour le déneigement des parcs de stationnement, trottoirs et entrées aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

6.- Engagement d'une secrétaire direction ou d'un secrétaire de direction au Service des ressources humaines au campus de Gatineau (affecté à des remplacements)

7.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau

8.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau

9.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche au campus de Gatineau

10.- Prochaine réunion (26 novembre 2018)

11.- Clôture de la séance

2.- **Procès-verbal**

2,1 **Procès-verbal de la quatre cent dix-septième (17 septembre 2018) réunion du comité exécutif**

2.1.1. **Approbation**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent dix-septième (17 septembre 2018) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2. **Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent dix-septième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Approbation des rapports découlant de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

En vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, l'Université prépare le « Rapport de performance et perspectives de développement », les États financiers ainsi que « l'État du traitement 2017-2018 » dûment approuvés par l'instance appropriée et le transmet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Des membres se questionnent sur la fluctuation des inscriptions ayant eu lieu en 2010-2011. Le recteur précise qu'à son avis, une augmentation des nouvelles inscriptions a eu lieu à cette période pour le campus de Gatineau. Il ajoute qu'à Saint-Jérôme nous faisons présentement face à une baisse des inscriptions après avoir connu une augmentation lors des trois dernières années. La région des Laurentides est en grande croissance démographique et économique, cela engendre donc beaucoup de concurrence pour les universités y œuvrant.

Un membre s'interroge sur l'explication relative à la diminution du niveau de diplomation pour les années 2010 et 2011 et si cette diminution a un impact sur le niveau des subventions. Aucune explication sur la diminution ne peut être fournie, il s'agit simplement d'un constat. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources confirme que cette diminution n'a aucun impact sur les subventions obtenues par l'Université.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 418-CX-1890 concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire; laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Fixation du tarif journalier de location touristique pour l'été 2019

L'Université offre un service de résidences universitaires depuis 1990. Ce service a une capacité d'accueil de 92 locataires (29 unités) aux Résidences Taché et de 106 locataires (63 unités) aux Maisons de ville. Le service des résidences est géré par la Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides. Le taux d'occupation des résidences est de 100 % sur 9 mois et ce service est hautement apprécié par nos étudiants. Durant la période estivale, quelques étudiants conservent leurs chambres.

Durant la période estivale, 35 résidences (12 maisons de ville et 23 résidences) sont normalement mises à la disposition du volet touristique afin de pallier l'inoccupation estivale et de générer des revenus additionnels.

À l'été 2018, une baisse de revenus de 10 000 \$ par rapport à l'année précédente a été constatée. Puisque le volet touristique est en compétition directe avec les hôteliers de la région et le réseau Airbnb, qui varient leurs prix en fonction de l'achalandage, le service des résidences doit être en mesure de faire de même. Un tarif se situant entre 100 \$ et 150 \$ est proposé pour un appartement. Un rabais de 10 % pourra être consenti sur le taux prévu pour les professeurs invités provenant d'autres universités. Les prix pourront être ajustés par la gestionnaire des résidences en fonction de l'achalandage dans la région et ainsi contribuer à augmenter le taux d'occupation (annexe 1).

De plus, dans le cadre d'événements spéciaux, par exemple, l'ACFAS, un prix par chambre sera exigé plutôt qu'un prix par appartement. Le prix proposé est établi entre 70 \$ et 90 \$ par personne par chambre. Cette façon de faire permettra d'accommoder un plus grand nombre de participants lors d'événements et facilitera la gestion de ce type d'événements.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 418-CX-1891 concernant la fixation du tarif journalier de location touristique pour l'été 2019; laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Adjudication du contrat pour le déneigement des parcs de stationnement, trottoirs et entrées aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

L'Université du Québec en Outaouais doit s'adjoindre les services d'un entrepreneur pour effectuer le déneigement de ses parcs de stationnement, trottoirs et entrées aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault.

Conformément à la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais, l'Approvisionnement du Service des finances de l'Université du Québec en Outaouais a lancé, le 17 septembre 2018, un appel d'offres public pour recevoir des propositions de la part d'entrepreneurs. L'objectif poursuivi était d'obtenir, des entreprises établies en Outaouais, le tarif le plus concurrentiel tout en répondant aux exigences de l'Université du Québec en Outaouais.

L'ouverture a été faite le 9 octobre 2018. Une (1) seule entreprise a déposé une proposition et celle-ci est conforme au devis. L'étude de la proposition a été faite par le Service des terrains et bâtiments et l'Approvisionnement du Service des finances de l'Université du Québec en Outaouais. Un document intitulé « Rapport du processus d'appel d'offres » est joint.

La recommandation est d'octroyer le contrat à l'entreprise Dénéigement Techni-Snow inc. La période du contrat est du 1er novembre 2018 au 15 mai 2019, avec la possibilité de reconduire le contrat pour deux périodes additionnelles, soit du 15 octobre 2019 au 15 mai 2020 et du 15 octobre 2020 au 15 mai 2021 selon les mêmes termes, prix et conditions.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources souligne que les soumissionnaires qui n'ont pas répondu à l'appel d'offres ont tous été appelés pour obtenir leurs commentaires. Un membre souligne l'importance de faire des vérifications lorsqu'il n'y a qu'un seul soumissionnaire, car cela, dans certains cas, pourrait être un signe de collusion.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 418-CX-1892 concernant l'adjudication du contrat pour le déneigement des parcs de stationnement, trottoirs et entrées aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault; laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Engagement d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction (personne salariée affectée à des remplacements) au Service des ressources humaines au campus de Gatineau

Suite à la vacance du poste d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction (personne salariée affectée à des remplacements) au Service des ressources humaines au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi.

Le comité de sélection, qui a reçu quatre (4) candidatures et en a retenu une (1) pour une entrevue, recommande la candidature de madame Josée Roy à titre de secrétaire de direction (personne salariée affectée à des remplacements) au Service des ressources humaines au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 418-CX-1893 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines au campus de Gatineau (affecté à des remplacements); laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau

Suite à la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection, qui a reçu deux (2) candidatures et les a retenues pour une entrevue, recommande la candidature de madame Mélodie Koudjonou à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 418-CX-1894 concernant l'engagement d'une technicienne en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau; laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau

Suite à la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne dudit poste.

Le comité de sélection, qui a reçu deux (2) candidatures et les a retenues pour une entrevue, recommande la candidature de madame Fannie Bouchard-Roy à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 418-CX-1895 concernant l'engagement d'une technicienne en documentation au Service de la bibliothèque au campus de Gatineau; laquelle résolution est jointe en appendice.

9.- Engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche au campus de Gatineau

Suite à la vacance du poste d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi.

Le comité de sélection, qui a reçu quatre (4) candidatures et en a retenu une (1) pour une entrevue, recommande la candidature de madame Marie-Josée Emard à titre de coordonnatrice à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 418-CX-1896 concernant l'engagement d'une coordonnatrice à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche au campus de Gatineau; laquelle résolution est jointe en appendice.

10.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 26 novembre 2018 à 12 h.

11.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 12 h 24.

Original signé par :

Diane Godmaire, présidente d'assemblée
Denis Harrisson, recteur et secrétaire général par intérim